
ATELIER 8

Quels outils pour un pilotage pédagogique partagé ?

Personnes-ressources : Jean -Jacques Lacombe, proviseur, lycée Elie Faure, Lormont
Marie-Luce Abadie, professeure, lycée Elie Faure, Lormont.

Quels outils de pilotage, quels indicateurs pertinents faudrait-il mettre à la disposition des enseignants pour favoriser un travail collectif et la définition d'objectifs communs ? Comment permettre l'appropriation par chacun des outils pédagogiques, administratifs, techniques, financiers nécessaires à une dynamique collective ? La mise en place de la LOLF au niveau des établissements ouvrira-t-elle des opportunités pour aller dans ce sens ? Quelles stratégies de formation continue, juridique, managériale mettre en place ?

Jean-Jacques Lacombe et Marie-Luce Abadie :

ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE :

Le nouveau contexte (Lolf - déconcentration) implique des responsabilités accrues des personnels d'encadrement de l'établissement : pilotage par les objectifs et les résultats – mesure de l'efficacité – contractualisation avec l'échelon Académique sur des objectifs partagés.

Ce nouveau contexte implique de nouveaux modes de pilotage et une culture de la responsabilité partagée, au sein de l'établissement scolaire conçu comme un système.

Ce changement de culture doit s'accompagner d'un changement de pratiques et de perspectives : comment concilier l'autonomie pédagogique de l'enseignant dans la classe et le pilotage pédagogique de l'établissement ?

Quel partage de la responsabilité pédagogique ?

Comment passer de l'espace et de l'activité « microscopique » (classe comme microcosme, micro – projet, micro – bilan) à l'espace et à l'activité « macroscopique » (l'établissement, le projet d'établissement, l'évaluation du système dans sa globalité) ?

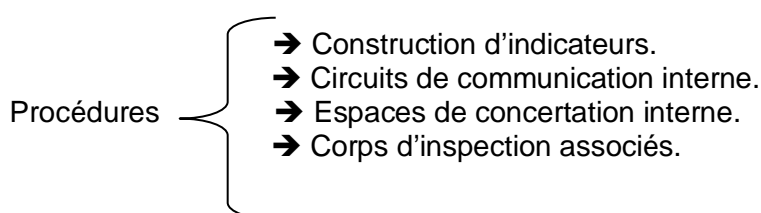
C'est la mise en œuvre de l'autonomie de l'établissement qui est en question au travers de l'implication pluridimensionnelle de tous les acteurs (pédagogie – gestion – évaluation...)

Il conviendra ici de repérer et valoriser des bonnes pratiques, des outils expérimentés susceptibles de favoriser le repositionnement des acteurs face aux enjeux de la responsabilité et du pilotage partagés, garants d'efficacité et d'efficacité pour les établissements scolaires.

QUELQUES OBJECTIFS OPERATIONNELS POUR FAVORISER UN PARTAGE DE RESPONSABILITES

A/ Partager une culture d'établissement

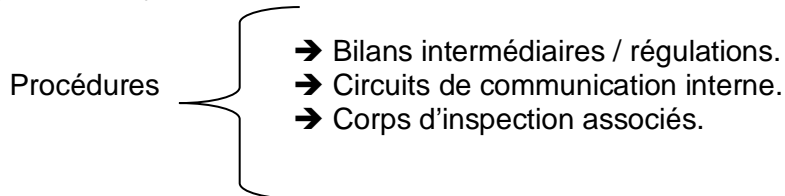
- Etablir un diagnostic partagé à partir d'indicateurs lisibles et pertinents (le choix d'indicateurs pertinents est déjà un acte d'évaluation partagée).
- Prioriser des objectifs partagés à court – moyen et long terme (projet d'établissement pour 3 ans).
- Elaborer un programme d'actions annuel construit en cohérence avec ces objectifs.



B/ Construire un espace pédagogique commun

Investir pleinement des espaces de concertation pédagogique.

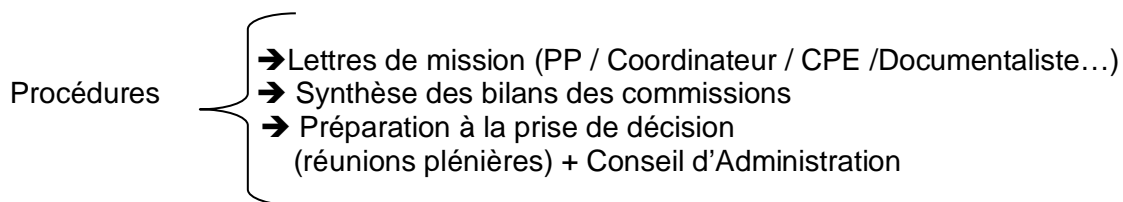
- Analyse du fonctionnement et des bilans des conseils de classe (Synthèse d'établissement) – Régulations.
- Production collective d'outils d'évaluation – Mesure des écarts – Régulation au regard des objectifs d'établissement.
- Projets d'équipe pédagogique – Projets de classe (à relier aux objectifs d'établissement).
- Projet d'équipe disciplinaire – (à relier aux objectifs d'établissement).
- Comité de pilotage du projet d'établissement : suivi – régulation – évaluation de l'activité au regard des objectifs de l'établissement.



C/ Construire un mode de pilotage partagé

Cette modalité suppose cohérence, transparence, confiance.

- Identifier des relais forts, interlocuteurs reconnus et responsables clairement identifiés.
 - Le professeur principal
 - Le coordinateur de discipline
 - Le responsable porteur de projet
 - La personne ressource
 - Le responsable / animateur de commission
 - Le représentant du Comité de Pilotage
 - Chef de service (CPE – Documentaliste – Infirmière...)
 - Leur déléguer des missions au regard des objectifs de l'établissement.
- Identifier des instances de pilotage, forces de propositions, préalable à la prise de décision.
 - Commission pédagogique
 - Commission vie scolaire
 - Commission informatique
 - Commission Santé / Citoyenneté
 - Groupe de Pilotage de projets
 - Comité de Pilotage du projet d'établissement



D/ Mettre en œuvre un processus d'évaluation participative

- Bilan d'action – des projets par les porteurs de projets – Mise en perspective vis à vis des objectifs de l'établissement.
- Régulation de l'activité (Comité de Pilotage)
- Rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement (utilisation des moyens – stratégies – efficacité – valeur ajoutée)
- Circuits de communication pour le compte rendu

